



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2023-308

PUBLIÉ LE 1 JUIN 2023

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2023-06-01-00013 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts - juin 2023 (5 pages)

Page 3

Préfecture de Police / Direction des transports et de la protection du public

75-2023-05-31-00024 - Arrêté n° 2023-322 accordant délégation de signature au sein de la direction départementale de la protection des populations de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat (2 pages)

Page 9

Rectorat de l'académie de Paris / division des affaires juridiques

75-2023-04-19-00003 - Arrêté n° 2023-11-RRA portant subdélégation de signature en matière administrative (3 pages)

Page 12

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2023-06-01-00013

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts - juin 2023

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} juin 2023

Nom - Prénom	Responsables des services	
Services des Impôts des Entreprises :		
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e	
MARTINEAU Christophe	Paris 3 ^e – 4 ^e	
BINET Olivier	Paris 5 ^e - 13 ^e	
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e -7 ^e	
ARCHER Katia	Paris 8 ^e Elysées	
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine	
VERGUIN Pierre	Paris 9 ^e	
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e	
BOYER Philippe	Paris 11 ^e	
DUMONT Olivier	Paris 12 ^e	
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e	
TOUCHAIS Michel	Paris 15 ^e Est	
TAMAIN Michel	Paris 15 ^e Ouest	
BONNIN Philippe	Paris 16 ^e Sud	
SERVOZ Daniel	Paris 16 ^e Nord	
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e	
RECOUPE Nelly	Paris 18 ^e	
HEITZ Pascal	Paris 19 ^e	
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e	
Services des Impôts des Particuliers :		
CELANTE Renzo	Paris Centre	
GUISSELIN-WOLFF Marie-Rose	Paris 5/6 ^e	
DUNAS Eric	Paris 7 ^e	
MERIGOUX Lydie	Paris 9 ^e – 10 ^e	
FERRIGNO-NUNEZ Christiane	Paris 11 ^e	
AMALOU Martine	Paris 12 ^e	
MAHIEUX Eric	Paris 13 ^e La Gare	
ROCHE Alain	Paris 13 ^e Maison-Blanche	
GUICHARNAUD Françoise	Paris 14 ^e	
PAVY Pascal	Paris 15 ^e EST	
SBRISSE Nathalie	Paris 15 ^e OUEST	

DUCHENE Marc	Paris 16° Auteuil	
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16° Nord	
TESTEVUIDE Lionel	Paris 17°	
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18° Boucry	
CORBIER Stéphane	Paris 18° Grandes Carrières	
GROSS Jean-Yves	Paris 19° Buttes-Chaumont	
MELLOUK Mohamed, p.i	Paris 19° Villette	
BONNEFOI Véronique	Paris 20° Charonne	
BOUVET Matthieu	Paris 20° Père-Lachaise	
	Services de Publicité Foncière :	
AROLD Didier	Paris 1er bureau	
AULARD Denis	Paris 2ème bureau	
	Services Départementaux d'Enregistrement	
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare	
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe	
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice	
	Brigades de vérification:	
MANFÉ Carole	1 ^{ere} brigade de vérification Paris Centre	
CLUZEL Pierre	4 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANFÉ Carole, DUPERRIER Françoise, GAMRACY Nicole CLUZEL Pierre, MANDIN Maël, p.i	6 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise, p.i	7 ^e brigade de vérification Paris Centre	
MANDIN Maël	9 ^e brigade de vérification Paris Centre	
CONTOUT Carole	11 ^e brigade de vérification Paris Centre	
DUPERRIER Françoise	14 ^e brigade de vérification Paris Centre	
GAMRACY Nicole	15 ^e brigade de vérification Paris Centre	
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est	
BUFORT Édith	3 ^e brigade de vérification Paris Est	
GAGNAIRE Stéphane	4 ^e brigade de vérification Paris Est	
GREEF Pascale	5 ^e brigade de vérification Paris Est	
LANGÉ Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est	
GUINARD Matthieu	1 ^{ere} brigade de vérification Paris Nord	
MASSARD Thibault	2 ^e brigade de vérification Paris Nord	
CRIMIER Agnès	5 ^e brigade de vérification Paris Nord	
BROUAT Laurence	6 ^e brigade de vérification Paris Nord	
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord	

DE MONTELLA Alain	8° brigade de vérification Paris Nord	
PERRIN Françoise	9° brigade de vérification Paris Nord	
LATUS César	10° brigade de vérification Paris Nord	
LEGRAIN Olivier p.i, CAYLA Olivier p.i, VUGHT Christian p.i	1 ^{ere} brigade de vérification Paris Ouest	
VUGHT Christian	5° brigade de vérification Paris Ouest	
LE JEUNE Zénaïde	6° brigade de vérification Paris Ouest	
MESTRUDE Claire	8° brigade de vérification Paris Ouest	
BOECHAT Myriam	9° brigade de vérification Paris Ouest	
CHARTRAIN Daniel	12° brigade de vérification Paris Ouest	
LEGRAIN Olivier	2° brigade de vérification Paris Sud	
CAYLA Olivier	5° brigade de vérification Paris Sud	
DHAINE Pierre-Marie	6° brigade de vérification Paris Sud	
LEFORT-LEVEQUE Nathalie	7° brigade de vérification Paris Sud	
	Brigades Patrimoniales	
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1	
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2	
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3	
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 1	
ROSSI Frédérique	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2	
MARILLER Serge	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3	
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4	
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5	
	Pôles Contrôle Expertise	
MORGAND Jean-Michel, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er}	
MORGAND Jean-Michel	Pôle contrôle expertise Paris 2 ^e	
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3 ^e et 4 ^e	
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14	
TESTEVUIDE Éliane	Pôle contrôle expertise Paris 6/7	
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 8° Champs-Élysées Europe Haussmann	
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8° Madeleine Europe Rome	
TOLLARI Marie-Josephe, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 8° R. Artois R. Hoche	
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9°	
DUBOIS Frédéric, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10°	
DURAND Marie-Paule	Pôle contrôle expertise Paris 11°	
LAGRENÉ Denis	Pôle contrôle expertise Paris 12°	
HAIK Élise	Pôle contrôle expertise Paris 15°	

CANTARELL Corinne	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16° Auteuil / La Muette	
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16° Chaillot/Porte Dauphine	
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17° Ternes/Batignolles	
MARTICHON Brigitte, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 17° Plaine-Monceau/Épinettes	
FAIJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18°	
ADAMOUMBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19°	
VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 20°	
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière	
VAPPEREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14°	
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13°	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7°	
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8°	
BESNARD MANGIN Caroline	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre	
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12°	
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15°	
GRAVIERE Martine, p.i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Auteuil	
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Muette	
GRAVIERE Martine, p;i	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16° Porte Dauphine	
SECONDI Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17°	
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20°	
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)	
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord	
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est	
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre	
TARDIVEL Nelly	BCR – Paris Sud-Ouest	
REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)	
	Pôles de Recouvrement Spécialisé	
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1	
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2	
LAGADEC Mickaël	PRS DNVSF	
	Centres des Impôts Fonciers	
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1	
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2	

La Directrice régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris,
Administratrice générale des finances publiques

signé

Sophie Mahieux

Préfecture de Police

75-2023-05-31-00024

Arrêté n° 2023-322 accordant délégation de signature au sein de la direction départementale de la protection des populations de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat

Arrêté n° 2023-322

accordant délégation de signature au sein de la direction départementale de la protection des populations de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat

La directrice départementale de la protection des populations de Paris,
chevalier de l'ordre national du mérite

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances modifiée ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n°2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-00458 du 5 juillet 2010 relatif aux missions et à l'organisation de la direction départementale interministérielle de la protection des populations de Paris ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2021 portant nomination (directions départementales interministérielles), de Madame Marie-Hélène TREBILLON en qualité de directrice départementale de la protection des populations de Paris ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2021, portant nomination (directions départementales interministérielles), de M. Olivier HERY en qualité de directeur départemental adjoint de la protection des populations de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2023 portant délégation de signature à Madame Marie-Hélène TREBILLON directrice départementale de la protection des populations de Paris en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État, et notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er} : en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène TREBILLON, M. Olivier HERY directeur départemental de 2^e classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, directeur départemental adjoint de la protection des populations de Paris, reçoit délégation à l'effet de procéder, dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'ordonnancement secondaire

des recettes et des dépenses de l'État, sous réserve des dispositions prévues aux articles 1^{er} à 3 de l'arrêté du 17 août 2020 susvisé.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Hélène TREBILLON et de M. Olivier HERY, M. David CORNUDET, attaché d'administration de l'Etat, reçoit délégation à l'effet de procéder, dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État, sous réserve des dispositions prévues aux articles 1^{er} à 3 de l'arrêté du 26 mai 2023 susvisé.

Article 3 : Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} juin 2023.

Article 4 : La préfète, secrétaire générale aux moyens mutualisés de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris et la directrice départementale de la protection des populations de Paris sont chargés, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs dans le département de Paris de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture : <http://www.prefecturesregions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 31/05/2023

La Directrice Départementale de la Protection
des Populations de Paris,

Marie-Hélène Trebillon

Rectorat de l'académie de Paris

75-2023-04-19-00003

Arrêté n° 2023-11-RRA portant subdélégation de signature en matière administrative



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté n° 2023-11 -RRA

portant subdélégation de signature en matière administrative

LE RECTEUR DE LA REGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS
ET D'ÎLE-DE-France

VU le code de justice administrative ;

VU le code du sport ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code de la santé publique ;

VU le code du travail ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi no 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions;

VU la loi n o 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

VU le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

VU le décret n°2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux services déconcentrés du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre et notamment les articles 5 à 8 ;

.....
VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination du recteur de la région académique d'Île de France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France, M. Christophe KERRERO ;

VU le décret du 14 septembre 2020 portant nomination de Monsieur Jérôme BOURNE-BRANCHU en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Essonne ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Bertrand GAUME en qualité de préfet de l'Essonne ;

VU l'arrêté n° 2020-32 du 21 décembre 2020 portant organisation du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Essonne ;

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2022-SDJES91-21 du 03 novembre 2022 portant délégation de signature à Monsieur Christophe KERRERO, recteur de la région académique Île-de-France, en matière administrative ;

VU le protocole national du 15 décembre 2020 conclu entre le ministère de l'intérieur et le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports relatif à l'articulation des compétences entre les préfets et les recteurs pour la mise en œuvre des missions de jeunesse, d'engagement et de sports ;

VU le protocole départemental conclu entre le préfet du département de l'Essonne et le recteur de la région académique d'Île-de-France le 18 janvier 2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Subdélégation de signature, en matière administrative, est donnée à Monsieur Jérôme BOURNE BRANCHU, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Essonne, à l'effet de signer tous actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports relevant du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 susvisé, dans les conditions et réserves fixées aux articles 1^{er} et 2 de l'arrêté préfectoral n° 2022-SDJES91-21 du 03 novembre 2022 précité.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérôme BOURNE BRANCHU, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Essonne, subdélégation de signature, en matière administrative, est donnée dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et dans les conditions et réserves fixées aux articles 1^{er} et 2 de l'arrêté préfectoral n° 2022-SDJES91-21 du 03 novembre 2022 précité, à :

- Madame Muriel BONNET, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne
- Monsieur Bertrand Le BAIL, secrétaire général adjoint de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne
- Monsieur Christophe DE FREITAS, chef du service départemental à la jeunesse, de l'engagement et des sports de l'Essonne (SDJES 91)
- Madame Estelle AZEU, cheffe adjointe au service départemental à la jeunesse, de l'engagement et des sports de l'Essonne (SDJES 91)

ARTICLE 3 :

L'arrêté n°2023-02-RRA est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la région académique Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris et au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Fait à Paris, le 19/04/2023

Christophe KERRERO

Signé

**RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE ÎLE-DE-FRANCE,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS
ET D'ÎLE-DE-FRANCE**